CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E211753** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC chaumont
Siret : 939 998 340 00011
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4775300
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 152054970 P - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 152054970 P - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : LES MAITRES COUVREURS

18 RUE DE VERDUN
52800 NOGENT

Téléphone : 03 25 02 56 84 **Fax :**
Portable : 06 88 20 22 77
Responsabilité légale :
GALLIOT STACIE, JOCELYNE, SUZANNE CO-GÉRANTE / PAILLARD THOMAS, CHRISTIAN, DOMINIQUE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.lesmaitrescouvreurs.fr
E-mail : contact@lesmaitrescouvreurs.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 180 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	09/09/2025
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)	2	09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E211753** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE **11/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2025
Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC chaumont

Siret : **939 998 340 00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4775300

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 152054970 P - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 152054970 P - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **LES MAITRES COUVREURS**

18 RUE DE VERDUN
52800 NOGENT

Téléphone : 03 25 02 56 84 **Fax :**
Portable : 0688202277

Site Internet : http://www.lesmaitrescouvreurs.fr
E-mail : contact@lesmaitrescouvreurs.fr

Responsabilité légale :
GALLIOT STACIE, JOCELYNE, SUZANNE CO-GÉRANTE / PAILLARD THOMAS, CHRISTIAN, DOMINIQUE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/09/2025
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	25/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	09/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/09/2025
o Isolation des combles perdus	25/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.